

**PUISSANT INHIBITEUR DES ODEURS****Domaine d'application**

**BONDERITE S-OT HR 20** est spécialement étudié pour la neutralisation des nuisances olfactives importantes résultant de la dégradation des matières organiques (urines, matières fécales, déchets organiques), du confinement humain et animal ainsi que de la dégradation des graisses animales et végétales.

**BONDERITE S-OT HR 20** est un puissant agent inhibiteur d'odeurs issu d'un mélange partiellement polymérisé d'essences végétales naturelles et/ou de synthèse, biologiquement hydro solubilisées.

Appliqué sur des surfaces verticales, **BONDERITE S-OT HR 20** s'y fixe et ne libère ses principes actifs au contact de l'air que lentement, assurant ainsi une neutralisation totale et durable.

Simple et efficace, **BONDERITE S-OT HR 20** est conseillé pour le traitement des locaux de stockage de déchets, poubelles, locaux poubelles, conteneurs à déchets, toilettes publiques, urinoirs sauvages, élevages, avaloirs, vestiaires, hôtellerie, restauration...

**Caractéristiques**

Aspect :	liquide
Odeur :	faible
Densité :	950 à 1050 kg/m <sup>3</sup>
Inflammabilité :	inflammable
Solubilité :	totale dans l'eau

**Mode d'emploi****Applications :**

Par pulvérisation locale ou arrosage des surfaces à traiter, **BONDERITE S-OT HR 20** assurera la neutralisation des odeurs durant 4 à 8 semaines.

Après avoir été préalablement agité, **BONDERITE S-OT HR 20** s'utilise non dilué en traitement de surface par pulvérisation à l'aide d'un appareil à pression et/ou d'un vaporisateur à gâchette.

**BONDERITE S-OT HR 20** s'applique sur les surfaces périphériques des nuisances olfactives ou directement sur la source de celle-ci en pellicule fine.

La consommation en **BONDERITE S-OT HR 20** dépend de l'importance des surfaces à traiter, de l'intensité et du renouvellement des nuisances olfactives ainsi que de la porosité des supports et des conditions de température.

Traitements légers : 1 à 3 pulvérisations par m<sup>2</sup> à 30 cm de la surface à traiter.

Traitements difficiles : 3 à 6 pulvérisations par m<sup>2</sup> à 15 cm de la surface à traiter.

**BONDERITE S-OT HR 20** peut être ajouté aux solutions de lavage des sols.

Le dosage recommandé est de 5 à 30 mL par litre de solution détergente suivant les nuisances olfactives.

## **Précautions particulières**

Prière de se référer à la fiche de sécurité.

### **ADDITIONAL INFORMATION**

#### **Clause de non-responsabilité**

##### **Note :**

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. Le produit est susceptible de présenter différentes variétés d'application ainsi que des modalités différentes d'application et de fonctionnement dans votre environnement qui échappent à notre contrôle. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.

Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

**Pour des produits livrés par Henkel Belgium NV, Henkel Electronic Materials NV, Henkel Nederland BV, Henkel Technologies France SAS and Henkel France SA, veuillez noter, en complément, que :** Dans le cas où la responsabilité de Henkel serait néanmoins engagée sur quelque fondement juridique que ce soit, cette responsabilité ne pourra en aucun cas être supérieure au montant de la livraison concernée.

**Pour des produits livrés par Henkel Colombiana, S.A.S.**

#### **l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :**

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.

Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

**Pour des produits livrés par Henkel Corporation, Resin Technology Group, Inc., ou Henkel Canada Corporation, l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :**

Les données contenues dans ce document sont fournies à titre d'information seulement et sont considérées comme fiables. Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité de résultats obtenus par des tiers à partir de méthodes sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation à son besoin de toute méthode de production décrite dans ce document, et de mettre en œuvre toutes les mesures qui s'imposent pour la protection des personnes et des biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et de l'utilisation des produits. En fonction de ce qui précède, **Henkel dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de produits de Henkel. Henkel dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.**

La présentation dans ce document de processus ou de composition ne doit pas être interprétée comme le fait qu'ils sont libres de tous brevets détenus par des tiers ainsi que comme une licence de brevet détenue par Henkel pouvant couvrir de tels procédés ou compositions. Nous recommandons ici à l'utilisateur potentiel de vérifier par des essais l'application envisagée avant de passer à une application répétitive, les données présentées ici ne servant que de guide. Ce produit peut être couvert par un ou plusieurs brevets ou licences ou demandes de brevet tant aux USA que dans d'autres pays.

#### **Utilisation des marques**

Sauf indications contraires, toutes les marques citées dans ce document sont des marques déposées par Henkel Corporation aux Etats-Unis et ailleurs. ® indique une marque déposée auprès de U.S. Patent and Trademark Office.